



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Moselle

**Division des Ecoles  
DE 2**

Affaire suivie par :  
Sébastien LEONARD  
Chef de bureau  
Tél : 03 87 38 64 06  
Carole GUISSADO  
Adjointe au chef de bureau  
Tél : 03 87 38 63 47

1 rue Wilson  
BP 31044  
57036 METZ CEDEX 1

Metz, le 14 juin 2021.

Le Directeur Académique  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale de la Moselle

à

**Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Éducation Nationale ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'École ;  
Mesdames et Messieurs les Instituteurs et  
Professeurs des Ecoles.**

**Objet : Rentrée scolaire 2021 : Appel à candidature sur des postes spécialisés ASH et ASH-EGPA.**

Certains postes dits « **spécialisés** » peuvent faire l'objet d'un recrutement spécifique afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre les exigences du poste et les capacités du candidat.

A cette fin, les candidats à ces postes bénéficient d'un entretien qui est conduit par une commission ou, le cas échéant, par l'IEN compétent. La commission ou l'IEN propose un avis à l'Inspecteur d'Académie - DASEN. Les candidatures pourront également être statuées sur dossier uniquement.

La présente circulaire détaille les modalités relatives aux postes spécialisés de cet appel à candidature.

Les annexes départementales listent l'implantation des postes pour lesquels la candidature est possible.

## **1. Les postes spécialisés ASH et ASH-EGPA**

### **2.1 Les types de postes**

Cette disposition concerne les postes suivant :

- SEGPA ;
- Ulis Lycée ;
- Ulis école « UEEA » ;
- Ulis école ;
- Enseignant au Centre Départemental de l'Enfance.

## 2.2 Les enseignants concernés

L'ensemble des enseignants intéressés par l'enseignement spécialisé (détenteur du CAPPEI ou non) peuvent être concernés par ces postes.

## 2.3 Les modalités de candidatures

Les enseignants intéressés voudront bien faire acte de candidature sous la forme d'un CV ainsi que d'une lettre de motivation qui seront envoyés, **pour ce jeudi 17 juin 2021, délai de rigueur**, par mail :  
Mouvement-moselle@ac-nancy-metz.fr

Les entretiens pourront **se dérouler durant la semaine du 21 au 25 juin 2021**.  
Les candidats seront individuellement informés de l'avis obtenu.

## 2.4 Le traitement des candidatures

Il s'agit de postes pour lesquels les commissions établissent un ordre de priorité qui sera proposé à l'inspecteur d'académie – DASEN. En conséquence, chaque poste demandé entraîne un entretien devant une commission. Les candidatures pourront également être étudiées sur dossier. Les classements effectués sont valables uniquement pour la rentrée scolaire 2021.  
**Les enseignants retenus seront affectés à titre provisoire pour l'année scolaire 2021-2022 avec conservation du poste actuel (si ce dernier est à titre définitif).**



Olivier COTTET